

**CYCLING
CYCLISME
CANADA**



POLITIQUE DE SÉLECTION JUNIOR PISTE 2026

ÉBAUCHE publiée le 20 octobre 2025; VERSION FINALE publiée le 10 février 2026

Date limite pour faire appel à cette politique : 18 février, 2026

Tous les programmes sont susceptibles d'être modifiés.

*Développé par le Comité des entraîneurs de Cyclisme Canada, le Chef du sport et le DSHP;
Approuvé par le Conseil des athlètes de Cyclisme Canada
et le Comité de haute performance de Cyclisme Canada*

*En cas de différence entre les versions anglaise et française
du présent document, la version anglaise prévaudra.*

TABLE DES MATIÈRES

GÉNÉRALITÉS	2
SECTION A – APERÇU DU PROGRAMME	2
SECTION B – CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ.....	2
SECTION C - CRITÈRES DE SÉLECTION SPÉCIFIQUES.....	3
APELDOORN THE NEXT GENERATION	3
CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIOR	5



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ce document présente les critères à utiliser par Cyclisme Canada (CC) pour la sélection des athlètes à l'équipe canadienne pour les projets piste junior en 2026.

Les athlètes doivent satisfaire à tous les critères d'admissibilité des sections B et C pour être considérés pour la sélection.

Les décisions de sélection sont basées sur les critères spécifiques de la section D.

Sauf indication expresse dans les Critères de sélection spécifiques, les sélections sont assujetties aux Critères généraux de sélection publiés sur le site Web de CC.

CALENDRIER DE L'ÉQUIPE NATIONALE PISTe JUNIOR 2026

Dates	Projet	Lieu	Date limite d'application
4-12 janvier 2026	Apeldoorn « The Next Generation International Juniors » - Départ le 6 janvier - Concours du 9 au 11 janvier	Apeldoorn NED	21 novembre 2025
19-23 août 2026	Championnats du monde UCI piste junior - Camp de performance du 4 au 13 août - Départ le 14 août - Compétition du 19 au 23 août	Heusden-Zolder BEL	29 mars 2026

Toutes les dates sont sujettes à changement.

SECTION B – CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible à la sélection dans l'équipe canadienne, un athlète doit :

- Être citoyen canadien.
- Avoir participé aux plus récents Championnats canadiens sur piste ou avoir une exemption valide (voir la politique de participation aux Championnats nationaux sur le site web du CC)
- Posséder un passeport canadien valide qui n'expire pas avant la date exigée par les autorités consulaires du pays où l'événement a lieu.
- Être en conformité avec toutes les exigences pertinentes des collèges communautaires et UCI pour l'admissibilité.
- Posséder une licence UCI valide indiquant la nationalité canadienne.
- Signer, soumettre et respecter l'Entente de l'équipe nationale CC.
- Compléter toutes les exigences antidopage pertinentes de l'UCI, de l'AMA et de Sport Intégrité Canada.
- Signer le formulaire de consentement acceptant d'être lié par le Code universel de conduite pour prévenir et traiter les maltraitances dans le sport (UCCMS).
- Les mineurs doivent avoir la permission parentale de participer aux programmes d'entraînement et aux compétitions.

D'autres critères d'admissibilité peuvent être détaillés dans les critères de sélection spécifiques ci-dessous.

**SECTION C - CRITÈRES DE SÉLECTION SPÉCIFIQUES****Apeldoorn The Next Generation**

Projet			Apeldoorn « The Next Generation International Juniors » 2026
Date de départ :	4 janvier		
Dates de compétition :	Du 9 au 11 janvier 2026		
Lieu :	Apeldoorn NED		
Catégorie :	Junior (né en 2008-2009)		
Taille maximale de l'équipe :	Femmes		Hommes
	4 Endurance 3 Sprint		4 Endurance 3 Sprint
	<i>Cyclisme Canada se réserve le droit d'augmenter, de diminuer ou de reconfigurer la taille de l'équipe conformément à la section B, clause 5, des Critères généraux de sélection.</i>		
Dates de sélection :	24 novembre 2025 – Le Comité des entraîneurs soumet la sélection de l'équipe à l'entraîneur-chef et au DSHP 26 novembre 2025 – Approbation et publication de la décision de sélection ; les athlètes informés ; début de la période d'appel* 5 décembre 2025 – Date limite d'appel* ; les sélections sont finales * Toute personne qui n'est pas nommée dans la décision de sélection doit interjeter appel avant la date limite, sinon elle perd son droit d'appel.		
Comité de sélection :	Recommandation de sélection faite par : - Comité des entraîneurs pour l'endurance sur piste (voir le site Web de CC) Décision de sélection prise par : - Entraîneur-chef - Directeur des services de haute performance (DSHP) ou son délégué		
Admissibilité :	Athlètes juniors en 2026 (nés en 2008-2009).		
Critères de sélection :	Endurance : Les postes seront pourvus par des athlètes éligibles dans l'ordre suivant jusqu'à ce que la taille de l'équipe soit atteinte : Élimination, poursuite individuelle, course aux points, scratch et poursuite par équipe. Priorité 1 : Médaillés dans les épreuves d'endurance individuelles aux Championnats du monde juniors 2025 (omnium, course aux points, course scratch, course d'élimination ou poursuite individuelle). Priorité 2 : Membres de l'équipe du Championnat du Monde Piste Junior UCI 2025. Priorité 3 : Les temps le plus rapide des moins de 17 ans dans la poursuite individuelle aux Championnats canadiens juniors sur piste 2025. Priorité 4 : Les coureurs qui ont terminé parmi les 5 premiers dans les courses juniors féminines ou masculines aux Championnats canadiens juniors sur piste 2025, dans l'ordre de priorité suivant : - Course aux points - Course scratch		



	3. Course d'élimination Les coureurs seront classés en fonction de leurs résultats. • Priorité 5 : Discretion du Comité des entraîneurs en fonction de l'évaluation de l'admissibilité des coureurs, de leur capacité à respecter les normes de temps de Cyclisme Canada et des résultats de la course aux points, de la course scratch, de la course d'élimination et de la poursuite individuelle aux Championnats canadiens juniors sur piste 2024. Sprint : Les postes seront pourvus par des athlètes éligibles dans l'ordre suivant jusqu'à ce que la taille de l'équipe soit atteinte : Sprint, keirin, contre-la-montre et sprint par équipe. 1. Médaillés en sprint ou en keirin aux Championnats du monde juniors piste UCI 2025. 2. Les membres de l'équipe du Championnat du Monde Piste Junior UCI 2025 qui ont concouru en sprint ou en keirin. 3. Les temps U17 et junior les plus rapides au 200m lancé aux Championnats canadiens juniors sur piste 2025 qui ont également atteint le standard de temps junior B entre le 1^{er} janvier 2025 et la date de sélection. 4. Les mieux classés au keirin juniors aux Championnats canadiens juniors sur piste 2025 qui ont atteint le standard de temps junior B pour le 200m lancé entre le 1^{er} janvier 2025 et la date de sélection. 5. Discretion du Comité des entraîneurs en fonction de l'évaluation de l'admissibilité des coureurs, de la capacité de respecter les normes de temps de Cyclisme Canada et des résultats du sprint et du keirin aux Championnats canadiens juniors sur piste 2025. Dans tous les cas, Cyclisme Canada se réserve le droit de ne pas sélectionner ou inscrire un athlète ou une équipe qui, de l'avis du Comité des entraîneurs, n'a pas les compétences, la condition physique ou le niveau de performance requis pour concourir en toute sécurité ou avec succès au niveau international. Cette évaluation est fondée uniquement sur l'opinion d'experts du comité des entraîneurs. Cyclisme Canada se réserve le droit de combler les postes vacants ou restants de départ à la compétition avec des athlètes qui ont déjà été sélectionnés pour d'autres événements si nécessaire. La sélection des partants sera à la discretion de l'entraîneur de cet l'événement. Conformément à la section B, clause 1 des critères généraux de sélection, la composition de départ des épreuves par équipe doit être déterminée sur place par l'entraîneur de cet événement.
Autofinancement :	Les athlètes sont responsables des coûts suivants : • Coûts de déplacement vers et depuis le projet • Frais de projet selon la Politique de frais pour les athlètes de l'équipe nationale de CC. Les frais sont basés sur le statut de l'athlète dans les bassins de performance de CC, le nombre de jours de projet, l'emplacement du projet et la fourniture de repas. Les frais peuvent changer si les paramètres



	du projet changeant. Les frais doivent être payés deux semaines avant le début du projet.
--	---

Championnats du monde junior

Projet	Championnats du monde UCI piste junior		
Dates du camp de préparation :	Du 4 août 2026		
Date de départ :	14 août 2026		
Dates de la compétition :	Du 19 au 23 août 2026		
Lieu :	Heusden-Zolder BEL		
Catégorie :	Junior (athlètes nés en 2008 et 2009)		
Taille maximale de l'équipe :		Femmes	Hommes
	Endurance	4	4
	Sprint	3	3
	<i>Cyclisme Canada se réserve le droit d'augmenter, de diminuer ou de reconfigurer la taille de l'équipe conformément à la section B, clause 5 des Critères généraux de sélection.</i>		
Comité de sélection :	Recommandation de sélection faite par : - Comité des entraîneurs pour l'endurance sur piste (voir le site Web de CC) Décision de sélection prise par : - Chef des sports ou son délégué - Directeur des services de haute performance ou son délégué Sélection examinée par - Comité de haute performance		
Dates de sélection :	29 mars 2026 – Date limite d'application 30 mars 2026 – Le comité des entraîneurs soumet des recommandations à l'entraîneur-chef et au DSHP 1 avril 2026 – Sélections soumises au Comité de haute performance 3 avril 2026 – Approbation et publication de la décision de sélection ; CC informe les athlètes; début de la période d'appel 11 avril 2026 – Date limite d'appel ; les sélections sont finales* * Toute personne qui n'est pas nommée dans la décision de sélection doit interjeter appel avant la date limite, sinon elle perd son droit d'appel.		
Admissibilité :	Pour être sélectionnés pour les Championnats du monde juniors, les athlètes doivent satisfaire aux critères d'admissibilité précédemment énoncé dans le document de sélection et être admissibles à courir dans la catégorie junior aux Championnats du monde juniors 2026. Les athlètes doivent assister aux Championnats canadiens juniors sur piste (27-29 mars 2026 – Edmonton AB).		



	Les athlètes d'endurance doivent atteindre le standard de temps endurance junior A dans la poursuite individuelle sur 3000 m ou le contre-la-montre sur 1 km entre le 1 novembre 2025 et la date de sélection. Les athlètes de sprint doivent atteindre le standard de temps sprint junior A dans le contre-la-montre de 1 km ou le 200 m entre le 1 novembre 2025 et la date de sélection. La sélection est conditionnelle à la participation au camp de préparation des Championnats du monde juniors (4-13 août 2026 – Milton ON)
Conditions préalables à la sélection :	Pour être pris en considération pour ce projet, les athlètes doivent remplir le formulaire d'application disponible sur le site Web de Cyclisme Canada au plus tard la date indiquée ci-dessus.
Critères de sélection endurance :	Camp de performance : Le Comité des entraîneurs nommera 4 athlètes par sexe au camp de performance dans l'ordre suivant jusqu'à ce que la taille de l'équipe soit atteinte ou qu'il n'y a plus d'athlètes éligibles. De plus, un substitut(e) non-voyagent(e) par sexe pourra être nommé en utilisant les mêmes critères. Cette athlète participera au camp dans le but d'assister leur développement et sera prêt à remplacer un athlète qui ne peut pas voyager aux championnats du monde : 1. Les médaillés dans les épreuves d'endurance sur piste aux Championnats du monde piste junior 2025 qui ont atteint le standard de temps junior A en poursuite individuelle entre le 1 novembre 2025 et la date de sélection. 2. Les gagnants des courses aux points juniors aux Championnats canadiens piste junior 2026 (ou, si un coureur est déjà sélectionné, le prochain finisseur, à condition qu'il soit parmi les 3 premiers) qui ont atteint le standard de temps junior A dans la poursuite individuelle entre le 1 novembre 2025 et la date de sélection. 3. Les 2 meilleurs finisseurs (ou, si un coureur est déjà sélectionné, le prochain finisseur à condition qu'il soit parmi les 3 premiers) de la poursuite individuelle aux Championnats canadiens piste junior 2026 qui ont atteint le standard de temps junior A dans la poursuite individuelle entre le 1 novembre 2025 et la date de sélection. 4. Les gagnants des courses scratch juniors aux Championnats canadiens piste junior 2026 (ou, si un coureur est déjà sélectionné, le prochain finisseur à condition qu'il soit parmi les 3 premiers) qui ont atteint le standard de temps junior A de la poursuite individuelle entre le 1 novembre 2025 et la date de sélection. 5. Les gagnants des courses d'élimination juniors aux Championnats canadiens piste junior 2026 (ou, si un coureur est déjà sélectionné, le prochain finisseur à condition qu'il soit parmi les 3 premiers) qui ont atteint le standard de temps junior A de la poursuite individuelle entre le 1 novembre 2025 et la date de sélection. 6. Discretion de l'entraîneur en fonction de l'évaluation des résultats des coureurs dans la course aux points, la course scratch, la course d'élimination, la poursuite individuelle et le contre-la-montre aux Championnats canadiens juniors sur piste 2026. Poursuite par équipes : Les 4 athlètes sélectionnés participeront à la poursuite par équipes aux championnats du monde.



	Épreuves individuelles et de peloton : Le Comité des entraîneurs nommera les partant(e)s et remplaçant(e)s pour les épreuves individuelles et de peloton parmi les athlètes nommés à la poursuite par équipes. Se le Canada ne participe pas à la poursuite par équipes, le Comité des entraîneurs nommera un maximum de 3 athlètes en utilisant les mêmes critères. Pour assurer une distribution d'opportunités de la compétition, l'athlète sélectionné pour l'omnium ne sera pas sélectionné pour la course à points, le scratch ou l'élimination. Omnium (1 partant(e) et 1 remplaçant(e) par sexe) : Les nominations seront basées sur les performances dans la course aux points, la course scratch et la course d'élimination aux Championnats canadiens piste junior 2026. Le classement sera déterminé à l'aide du système de points répertorié dans le tableau 1. Toute égalité sera brisée par le classement final dans la course aux points. Tableau 1 <table><tr><th>Classement</th><th>Points</th></tr><tr><td>1</td><td>25</td></tr><tr><td>2</td><td>18</td></tr><tr><td>3</td><td>15</td></tr><tr><td>4</td><td>12</td></tr><tr><td>5</td><td>10</td></tr><tr><td>6</td><td>8</td></tr><tr><td>7</td><td>6</td></tr><tr><td>8</td><td>4</td></tr><tr><td>9</td><td>2</td></tr><tr><td>10</td><td>1</td></tr></table> Course aux points, course scratch et course d'élimination (1 partant(e) et 1 remplaçant(e) par sexe par épreuve) : Les nominations seront basées sur le classement de chaque épreuve respective aux Championnats canadiens piste junior 2026. L'athlète sélectionné pour l'Omnium sera exclu de la sélection aux autres épreuves individuelles en peloton. Poursuite individuelle (jusqu'à 2 partant(e)s et 1 remplaçant(e) par sexe) : Les nominations seront basées sur le classement de la poursuite individuelle aux Championnats canadiens piste junior 2026. Madison (2 partant(e)s et 1 remplaçant(e) par sexe) : Les nominations seront à la discrétion du Comité des entraîneurs en tenant compte des facteurs suivants : • Performances historiques en compétition • Capacité technique • Capacité tactique • Compatibilité des coéquipiers	Classement	Points	1	25	2	18	3	15	4	12	5	10	6	8	7	6	8	4	9	2	10	1
Classement	Points																						
1	25																						
2	18																						
3	15																						
4	12																						
5	10																						
6	8																						
7	6																						
8	4																						
9	2																						
10	1																						
Critères de sélection sprint :	Le Comité des entraîneurs nommera jusqu'à 3 athlètes par sexe au camp de performance dans l'ordre suivant jusqu'à ce que la taille de l'équipe soit atteinte ou qu'il n'y a plus d'athlètes éligibles : Sprint : Les postes seront pourvus par des athlètes éligibles dans l'ordre suivant jusqu'à ce que la taille de l'équipe soit atteinte :																						



	Sprint et Keirin (2 partant(e)s par sexe par épreuve) : 1. Les médaillés en sprint et en keirin junior des Championnats du monde piste junior 2025 qui ont atteint le standard de temps junior A dans le 200m lancé entre le 1 novembre 2025 et la date de sélection. 2. Les gagnants du sprint junior aux Championnats canadiens piste junior 2026 qui ont atteint le standard de temps junior A dans le 200m lancé entre le 1 novembre 2025 et la date de sélection. 3. Les gagnants du keirin junior aux Championnats canadiens juniors sur piste 2024 qui ont atteint le standard de temps junior A dans le 200m lancé entre le 1 novembre 2024 et la date de sélection. 4. Les athlètes nommés à la discrétion du Comité des entraîneurs en fonction de l'évaluation des résultats des coureurs au sprint et au keirin aux Championnats canadiens juniors sur piste 2024. Sprint par équipes : Le Comité des entraîneurs nommera les athlètes pour le sprint par équipes parmi les coureurs déjà sélectionnés pour les Championnats du monde juniors 2026. La composition finale et l'alignement de départ de l'équipe seront déterminés lors du camp de performance du Championnat du Monde Piste Junior 2026.
Critères de sélection pour le contre-la-montre :	Le Comité des entraîneurs nommera les athlètes pour le contre-la-montre parmi les athlètes déjà sélectionnés pour les épreuves d'endurance ou de sprint dans l'ordre suivant jusqu'à ce que la taille de l'équipe soit atteinte Contre-la-montre (2 partant(e)s et 1 remplaçant(e) par sexe) : 1. Les médaillés du contre-la-montre aux Championnats du monde piste junior 2025 qui ont atteint le standard de temps junior A dans le contre-la-montre entre le 1 novembre 2025 et la date de sélection. 2. Les gagnants du contre-la-montre junior aux Championnats canadiens piste junior 2026 qui ont atteint le standard de temps A dans le contre-la-montre entre le 1 novembre 2024 et la date de sélection. 3. Les 2e place du contre-la-montre junior aux Championnats canadiens piste junior 2026 qui ont atteint le standard de temps junior A dans le contre-la-montre entre le 1 novembre 2025 et la date de sélection. 4. Les athlètes classés selon le classement final du contre-la-montre junior aux Championnats canadiens piste junior 2026.
Autres questions de sélection :	Conformément à la section B, clause 1, des Critères généraux de sélection, la composition de départ de chaque ronde de compétition doit être déterminée sur place par l'entraîneur de cet événement. Dans tous les cas, Cyclisme Canada se réserve le droit de ne pas sélectionner ou inscrire un athlète ou une équipe qui, de l'avis du Comité des entraîneurs, n'a pas les compétences, la condition physique ou le niveau de performance requis pour concourir en toute sécurité ou avec succès au niveau international. Cette évaluation est fondée uniquement sur l'opinion expert du comité des entraîneurs. Cyclisme Canada se réserve le droit de combler toute position de départ vacante ou restante à la compétition avec des athlètes qui ont déjà été sélectionnés pour d'autres événements si nécessaire.



	Les coureurs sélectionnés à la discrétion du Comité des entraîneurs peuvent être tenus de respecter le standard de temps junior A avant le 1 juin 2026, afin de confirmer leur sélection pour les championnats du monde.
Autofinancement :	Les athlètes sont responsables des coûts suivants : • Coûts de déplacement vers et depuis le projet • Frais de projet selon la Politique de frais pour les athlètes de l'équipe nationale de CC. Les frais sont basés sur le statut de l'athlète dans les bassins de performance de CC, le nombre de jours de projet, l'emplacement du projet et la fourniture de repas. Les frais peuvent changer si les paramètres du projet changent. Les frais doivent être payés deux semaines avant le début du projet.